



Supported by:



based on a decision of the German Bundestag

Appel à Proposition pour une Consultation pour le renforcement des structures locales et d'appui aux associations de femmes dans la filière de cacao et le développement d'un plan d'Adaptation Climatique via l'outil CRISTAL pour le projet EBA4, dans le Complexe Baradères-Cayemites

I. Mise en contexte

Community Organized Relief Effort (CORE), organisation internationale à but non lucratif opérant en Haïti comme *J/P Haitian Relief Organization (J/P HRO)*, assure le pilotage de l'initiative « Haiti prend Racine ou Ayiti Vèt ». L'initiative, lancée par la J/P HRO en 2015, a pour mission de supporter la résilience climatique des communautés haïtiennes en renforçant la capacité des structures locales en matière de gouvernance environnementale, de coordination et de gestion des ressources naturelles tout en utilisant une approche intégrée, durable et centrée sur la personne à partir d'une amélioration des conditions socioéconomiques.

Cette mission est en conformité avec les priorités nationales telles qu'elles sont stipulées dans le Plan Stratégique de Développement d'Haïti 2012- 2030 (PSDH). Elle est aussi en adéquation aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et vise à soutenir l'Etat haïtien dans sa démarche à long terme pour le développement durable sur la nécessité de progresser rapidement vers la réalisation de l'Agenda 2030.

J/P HRO - CORE via l'initiative « Haiti prend Racine ou Ayiti Vèt », a obtenu un financement du Fonds de la Biodiversité des Caraïbes (CBF) pour la mise en œuvre d'une quatrième phase du projet d'Adaptation basée sur les Écosystèmes intitulé : « *Renforcement de la capacité d'adaptation et de résilience des communautés côtières du complexe Baradères- Cayemites pour faire face aux effets néfastes du changement climatique* » dans les départements des Nippes et Grand'Anse.

Ce projet s'articule autour de trois principales composantes visant à atténuer les impacts du changement climatique :

- La composante Gouvernance Environnementale qui renforce les capacités des autorités locales et leaders communautaires en matière de gestion des ressources naturelles et sensibilise la communauté également à la gestion de ces ressources.
- La composante Restauration Écologique qui facilite la gestion des écosystèmes côtiers et intérieurs grâce à la mise en œuvre de pratiques agricoles et de pêche durables.
- La composante Moyenne de Subsistance qui travaille à l'amélioration socio-économique des communautés côtières par le soutien au développement des économies vertes et bleues, c'est-à-dire, économies issues de l'agroforesterie et de la pêche.

En ce qui a rapport à la **composante gouvernance environnementale**, le projet réunira l'Agence Nationale des Aires Protégées (ANAP), la Direction départementale du ministère de l'Environnement (DD-MDE), d'autres organismes gouvernementaux, des organisations non gouvernementales et des associations de femmes pour tenir des tables de consultation régulières afin de concevoir des stratégies de gestion collaborative des écosystèmes. Les tables de concertation permettront de mettre en œuvre et de pérenniser les progrès réalisés grâce à l'éducation, la formation et la sensibilisation des communautés. L'implication de diverses parties prenantes contribuera à une plus grande appropriation du projet.

Pour la **composante, restauration écologique**, le projet entend utiliser des solutions basées sur la nature, les infrastructures vertes pour réduire la fréquence et l'intensité des inondations, diminuer le niveau de sédiments s'écoulant en aval qui affectent les mangroves et les écosystèmes marins plus larges. Aussi, il entend arrêter ou réduire l'arrivée de sédiments dans les récifs coralliens et les herbiers marins. Enfin, dans cette même composante, le projet compte sensibiliser des agriculteurs et les former à la prévention de l'érosion et aux pratiques de culture durables.

Le projet intervient dans les communes de Petit Trou de Nippes, Baradères, Grand Boucan et Cayemites faisant partie du complexe Baradères-Cayemites qui se trouve à cheval sur deux départements (Nippes & Grand 'Anse).

For de tout cela, le projet « *Renforcement de la capacité d'adaptation et de résilience des communautés côtières du complexe Baradères- Cayemites pour faire face aux effets néfastes du changement climatique* » fait appel à une consultation pour la mise en place de trois (3) structures de concertation et de consultation, le renforcement d'associations de productrices de la filière de cacao et le développement d'un plan d'Adaptation Climatique via l'outil CRISTAL qui tiendra en compte la réalité des différentes communautés autour du projet, les écosystèmes ainsi que les risques auxquels ils sont confrontés.

I. Tâches principales

Dans le cadre de cette activité, les tâches suivantes devront être réalisées par le prestataire de service.

1. Réaliser d'une part un diagnostic des différents écosystèmes naturels ainsi que des communautés y afférentes, d'autre part, réaliser une cartographie des différents acteurs dans la zone. ;
2. Mettre en place les tables de concertations (locale et départementale) et la table multisectorielle avec la participation des structures correspondantes et d'au moins 35 acteurs individuels ;
3. Intégrer pleine et entièrement les communautés dans le développement du plan d'adaptation et de gestion des ressources naturelles, risques et désastres pour le complexe ;
4. Analyser les différentes informations recueillies et développer le plan d'adaptation des communautés au changement climatique via l'outil CRISTAL ;
5. Accompagner et développer la capacité des acteurs clés des communautés du projet pour une meilleure appropriation et exécution du plan d'adaptation sur un espace minimum de 2500 Ha
6. Accompagner et développer la capacité d'au moins 3 associations de femmes, pour un total de 100 membres œuvrant dans le secteur du cacao et du manioc pour une exploitation durable et optimale de la chaîne de valeur du cacao et du manioc.

II. Mission du prestataire de service

Le prestataire de service a pour mission d'une part de développer un plan d'adaptation au changement climatique pour le complexe via l'outil CRISTAL et de permettre une appropriation de ce plan par les communautés, et d'autre part, de renforcer la capacité d'au moins 3 associations de femmes de la zone qui œuvrent dans la filière du cacao et du manioc.

III. Objectifs

Cette activité vise d'une manière générale le développement d'un plan participatif d'adaptation climatique des communautés. Spécifiquement, les objectifs suivants sont fixés :

1. La mise en place effective des structures de consultation au niveau local et départemental;
2. Le recensement des risques climatiques du complexe ainsi que les moyens d'existences ;
3. Le développement d'un plan d'adaptation au changement climatique via l'outil CRISTAL pour un échantillon minimum de 2500 Ha ;
4. La compréhension du plan et son appropriation par les communautés participant au projet ;
5. Le renforcement des associations de femmes œuvrant dans la filière du cacao et du manioc.

IV. Résultats et produits de la consultation

Les résultats suivants sont attendus aux termes de cette consultation :

- Deux tables de concertation sur l'environnement sont mises en place et sont fonctionnelles, une au niveau départemental et une au niveau local discutant des problèmes liés à la gestion des mangroves et de l'aire protégée ainsi que des pistes de solution de manière structurée ;
- Une table multisectorielle est mise en place au niveau local ;
- Les communautés sont informées et sensibilisées sur les différents risques liés au climat ;
- Un plan participatif d'adaptation au changement climatique est développé et implémenté dans les zones du complexe faisant parti du projet dans un espace d'au moins 2500 Ha ;
- Au moins 30 acteurs clés sont formés à une utilisation efficace du plan au niveau des communautés ;
- 3 associations de femmes de 90 membres au moins, œuvrant dans la filière du cacao et/ou du manioc sont renforcées tant sur le plan économique que structurel.

V. Livrables attendus

Les principaux livrables attendus du prestataire de services sont :

Pour la première année

- **Livable 1 :**
 - ✓ Document validé de la cartographie des acteurs, du diagnostic des différents écosystèmes naturels dans lesquels vivent les communautés dans la zone du projet ;
 - ✓ Plan de mise en place des structures de concertation et de consultation accompagné des stratégies d'autonomisation et de pérennisation validé par la coordination du projet ;
 - ✓ Plan d'information et de sensibilisation des communautés sur les risques climatiques et les moyens d'existence est élaboré et validé ;
 - ✓ Stratégies validées pour le développement du plan d'adaptation au changement climatique via l'outil CRISTAL pour le complexe Baradères-Cayemites.

- **Livrable 2 :**

- ✓ Un rapport validé de formation et de sensibilisation d'au moins 30 acteurs locaux et membres des communautés sur les risques climatiques et les moyens selon le sexe et l'âge des participants.
- ✓ Rapport d'avancement des activités de mise en place des structures de concertation et de consultation
- ✓ Le plan participatif d'adaptation au changement climatique via CRISTAL produit et validé.
- ✓ Plan validé de renforcement des capacités économiques et structurelles de 3 associations de femmes des filières de cacao et de manioc

- **Livrables 3 :**

- ✓ Rapport final de mise en place des structures de concertation et de consultation qui devra inclure le mode de fonctionnement des structures, leurs organigrammes entre autres.
- ✓ Rapport validé de formation des acteurs locaux sur l'utilisation du plan d'adaptation au changement climatique via l'outil CRISTAL, selon le sexe et l'âge des participants. Ladite formation se développera entre autres sur les différents risques, les moyens d'adaptations et les moyens d'existences au niveau local.
- ✓ Rapport d'avancement des activités de renforcement des capacités économiques et structurelles des associations de femmes des filières de cacao et de manioc avec les stratégies de pérennisations des associations et de développement des filières.

Pour la deuxième année

- **Livrables 4 :**

- ✓ Rapport d'utilisation du plan d'adaptation au changement climatique par les acteurs locaux.
- ✓ Rapport final des activités de renforcement des capacités économiques et structurelles des associations de femmes des filières de cacao et de manioc avec les stratégies de pérennisations des associations et de développement des filières.

VI. Contenu de la proposition

Le prestataire de service devra soumettre une proposition technique qui prendra en compte les points ci-dessous et un budget.

- ✓ Présentation holistique du complexe Baradères-Cayemites
- ✓ Compréhension claire du mandat.
- ✓ Méthodologie et chronogramme d'activités.
- ✓ Programmation pour la mise en œuvre des activités de diagnostic, formation, sensibilisation, développement du plan ;

VII. Durée et calendrier de la consultation

Les activités du projet devront s'échelonner sur une période de seize (16) mois, soit de décembre 2024 à mai 2026, cependant le consultant est libre de déterminer son calendrier de travail en fonction de la durée nécessaire pour la réalisation de ces activités. Le consultant doit ainsi présenter son calendrier bien établi.

VIII. Qualifications et expériences requises

Le prestataire de service devra avoir une expérience avérée dans la Gestion des Risques et désastres et avoir aussi de bonnes connaissances dans le secteur agricole et l'outil CRISTAL. Pour la réalisation de cette consultation, il doit remplir les conditions suivantes :

- ✓ Avoir une maîtrise en développement durable, ou toutes autres sciences connexes ;
- ✓ Avoir déjà participé dans la réalisation des activités similaires depuis deux (2) ans au moins
- ✓ Avoir une bonne connaissance de l'outil CRISTAL est un atout
- ✓ Être capable de travailler dans des zones difficiles d'accès et sous pression ;
- ✓ Faire preuve de flexibilité et d'autonomie ;

IX. Aspect administratif

Le prestataire de service devra travailler sous la supervision de la coordination du projet et en collaboration avec l'équipe du projet. Tout extrant ou produit devra être validé par la coordination du projet et contenir les logos de l'organisation et du/des bailleur(s). Le prestataire de service devra utiliser son équipe technique, ses propres matériels et équipements informatiques et, devra être disponible autant que possible pour des rencontres afin de s'assurer du bon déroulement de la consultation.

X. Modalités de paiements

Le prestataire de service sera payé d'une somme forfaitaire par livrable, laquelle somme inclura tous les coûts afférents aux tâches qui lui sont confiées et dûment justifiées dans le dossier de l'offre financière. Le paiement des émoluments se fera par tranche d'allocation négociée sur la base d'un chronogramme de travail dûment justifiés, c'est-à-dire après fourniture complète et entière de chaque livrable. A la suite de la soumission de chacun des livrables mentionnés à la page 4, le paiement sera effectué de la manière suivante.

Pour la première année

- **Livrable 1**, une allocation de 40% du budget convenu sera livrée au prestataire.
- **Livrable 2**, une allocation de 20% du budget convenu sera livrée au prestataire.
- **Livrable 3**, une allocation de 20% du budget convenu sera livrée au prestataire après la fourniture du troisième livrable.

Pour la deuxième année

- **Livrable 4**, les 20% restant du budget seront accordés au prestataire après la fourniture du dernier livrable.

NB : Aussi, il faut noter qu'il n'y aura ni ajustement des coûts ni ajouts de jours liés aux fluctuations du marché ou à une sous-estimation du travail et qui seraient survenus après la conclusion du contrat. Toutefois, vous pouvez contacter le projet à l'adresse électronique receptionist@jphro.org pour des éclaircissements avant le **délaï de soumission**.

Date limite et lieu de soumission du dossier

Les intéressé(e)s sont prié(e)s de soumettre leur proposition au plus tard le vendredi 6 décembre 2024 à 4:00 pm soit par courriel receptionist@jphro.org ou à l'adresse suivante : Puits Blain 6, Pétion ville.

Nous encourageons vivement les candidatures féminines.

Seuls les dossiers/ candidat(e)s sélectionnés seront contactés pour les suites nécessaires